

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DE PLUSIEURS SITES A ENJEUX DU CENTRE-VILLE DE QUIÉVRECHAIN  
(ÎLOT EQUIPART ET ÎLOT AUNELLE)**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

Le public est informé qu'en application des dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'arrêté préfectoral en date du 03 mars 2022 soumet le projet d'aménagement de plusieurs sites à enjeux du centre-ville de Quiévrchain aux formalités d'enquête publique comportant :

- Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de droit commun
- Une enquête parcellaire

**Cette enquête se déroulera en mairie de QUIÉVRECHAIN pendant 17 jours pleins et consécutifs du jeudi 24 mars 2022 au samedi 9 avril 2022 inclus.**

La maîtrise du foncier est assurée par NordSEM.

Au terme de la procédure, le sous-préfet de Valenciennes est compétent pour :

- déclarer le projet d'utilité publique ;
- déclarer cessibles les parcelles nécessaires au projet.

La commissaire-enquêtrice désignée par le Président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est :  
- Madame Marie-Jocelyne DELHAYE, retraitée de la fonction publique d'État.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et formuler ses observations et propositions :

- soit sur le registre d'enquête unique à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le maire et la commissaire-enquêtrice ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Quiévrchain ;
- soit par l'intermédiaire du registre matérialisé sécurisé permettant au public de formuler ses observations ou propositions et de consulter les observations déjà formulées à l'adresse suivante : [enquete-publique-2975@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2975@registre-dematerialise.fr) ;
- soit par courrier postal à l'adresse suivante : « Mairie de Quiévrchain – à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice – Aménagement de plusieurs sites à enjeux centre-ville à Quiévrchain Hôtel de Ville – Place Roger Salengro – 59 920 »
- Soit par courriel à l'adresse suivante : [sp-valenciennes-dup@nord.gouv.fr](mailto:sp-valenciennes-dup@nord.gouv.fr).

Le dossier d'enquête est accessible au public sans limitation de durée à la sous-préfecture de Valenciennes – Bureau du développement territorial – rue Capron, ainsi que sur le site suivant :  
<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du sous-préfet de Valenciennes.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de Quiévrchain :

- le jeudi 24 mars 2022 de 9h00 à 12h00
- le samedi 9 avril de 09h00 à 12h00

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Monsieur Antoine OPIGEZ  
Responsable d'opérations  
Nord SEM  
03.74.09.13.59  
[a.opigez@nordsem.fr](mailto:a.opigez@nordsem.fr)

À l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice seront tenus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la disposition du public, en mairie de Quiévrchain, et à la sous-préfecture de Valenciennes. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la préfecture du Nord, à l'adresse suivante : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice, en adressant sa demande écrite, à Monsieur le sous-préfet de Valenciennes – Bureau du développement territorial – CS 40469 – 59 322 Valenciennes Cedex.

Valenciennes, le 03 mars 2022

Le sous-préfet

  
Michel CHPILEVSKY